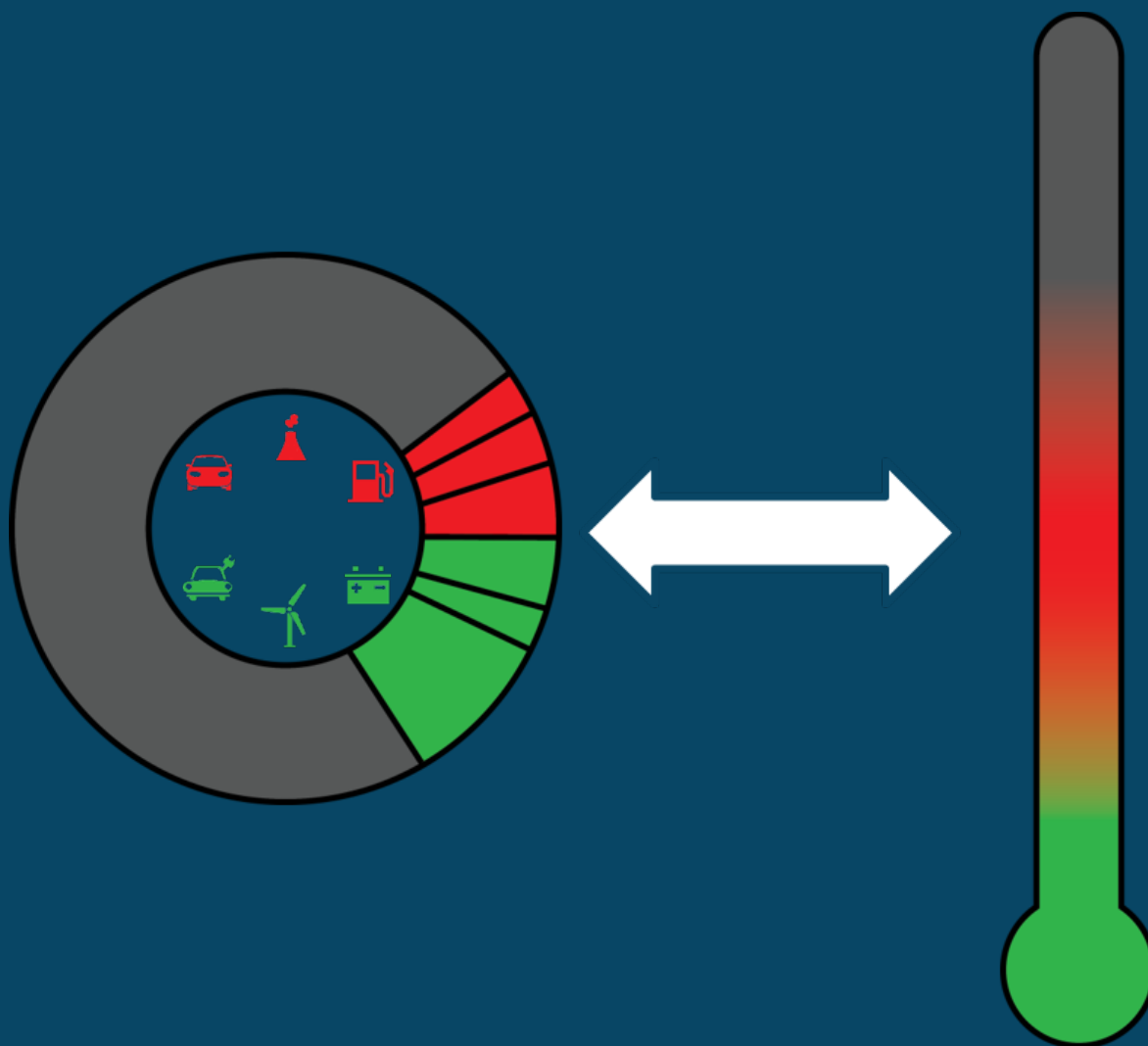


TEST PILOTE DE COMPATIBILITÉ CLIMATIQUE SUISSE 2017

ETHOS



PARTIE 1: INTRODUCTION

INTRODUCTION

Nous vous remercions de votre participation au test d'alignement des portefeuilles d'investissement avec l'objectif climatique 2°C, proposé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI).

Les dangers du changement climatique ont été clairement démontrés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC, 5ème rapport 2017). Une élévation de la température de la surface terrestre au XXIe siècle est inévitable. Engendrant dans de nombreuses régions et selon tous les scénarios des vagues de chaleur et des précipitations extrêmes plus intenses, plus longues et plus fréquentes. Les risques associés à de tels phénomènes météorologiques extrêmes sont, avec une élévation de températures de 1 à 2°C au-dessus du niveau préindustriel, d'ores et déjà considérés comme étant « modérés à élevés ».

Sans mesures supplémentaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, le réchauffement climatique dépassera, d'ici à 2100, de 4°C le niveau de l'ère préindustrielle. Cela engendra un niveau « élevé » à « très élevé » de risques de catastrophes naturelles, de menaces pour la sécurité alimentaire mondiale et régionale, ainsi que de conflits et de flux migratoires associés. L'intensité précise du changement climatique qui entraînerait des ruptures abruptes et irréversibles reste indéterminée. Cependant, il est généralement admis que les changements liés aux écosystèmes (eau, air, biodiversité, fertilité des sols, etc.), ainsi qu'aux systèmes économiques et sociaux (sites de production, chaînes de valeur, etc.) pourraient représenter des risques tangibles pour les marchés financiers.

Afin de minimiser l'élévation de la température et de décarboniser l'économie mondiale, la communauté des Etats a signé l'Accord de Paris en 2015. Il engage les pays à une limitation du réchauffement climatique à un maximum de 2°C (Objectif 2°C). Cet accord vise explicitement l'alignement des flux financiers avec les objectifs climatiques (Article 2.1.c), c'est-à-dire avec une trajectoire faiblement carbonée et résiliente aux conséquences du changement climatique. Sur cette base, l'OFEV et le SFI ont lancé ce test volontaire pilote, avec le soutien de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) et de l'Association suisse des assurances (ASA).

Avec ce test pilote de compatibilité climatique, les caisses de pension et les compagnies d'assurance suisses qui le souhaitent bénéficient d'une analyse climatique de leurs portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise, fournie gratuitement et confidentiellement. Le projet soutient également les caisses de pensions et les compagnies d'assurances suisses dans la mise en œuvre des recommandations de la Task Force sur la reporting financier lié au climat (TCFD), initié par le Conseil de Stabilité Financière (FSB) (FSB TCFD 2017). Ces recommandations ont été publiées en juillet 2017.

Dans la première partie de ce document, nous présentons le modèle utilisé pour le test des portefeuilles. Dans la deuxième partie, sont présentés les résultats synthétiques de l'alignement des portefeuilles actions et obligations corporate avec les objectifs climatiques, pour chaque technologie analysée. Les évaluations individuelles de chaque fonds sont gratuitement disponibles sur demande. La troisième partie présente des propositions d'action. Le présent rapport a été réalisé avec le soutien de l'OFEV. 2° Investing Initiative porte la seule responsabilité de son contenu.

79 caisses de pension et compagnies d'assurance suisses ont participé à ce projet pilote. Au total, des investissements représentant près de 290 milliards CHF ont été analysés, soit deux tiers des actifs gérés par les caisses de pension et les assureurs suisses pour les classes d'actifs analysées. Nous vous remercions grandement de votre confiance.

CONTEXTE DE L'ANALYSE DE SCÉNARIOS 2°C

L'analyse de ce rapport est basée sur les scénarios 2°C de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). Les scénarios sont associés à une probabilité de 50 % de limitation du réchauffement climatique à 2°C au-dessus des niveaux préindustriels.

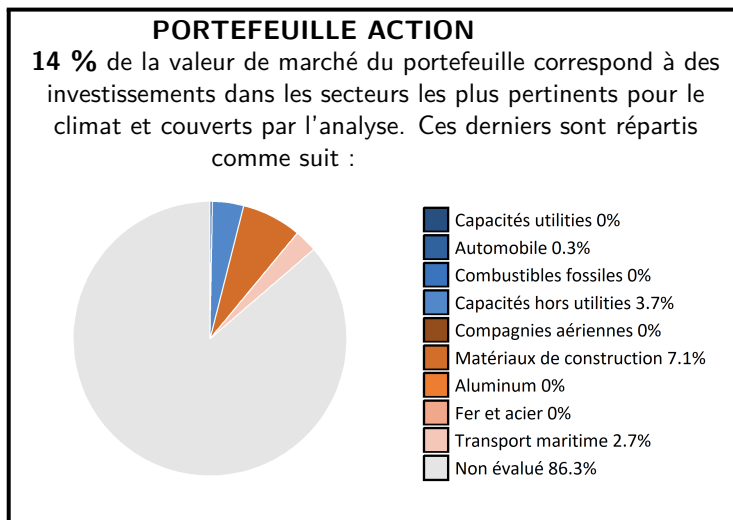
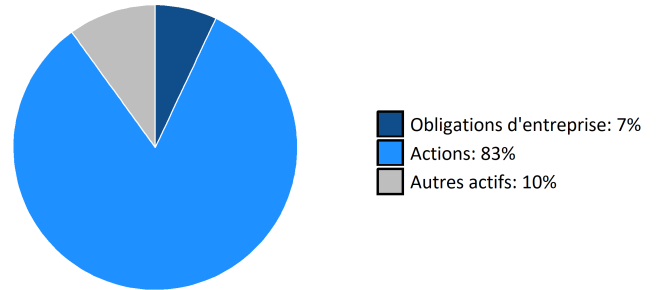
L'objectif climatique 2°C se traduit par des scénarios de déploiement technologique pour les principaux secteurs émetteurs. Cela signifie que l'économie mondiale devra être neutre en carbone à l'horizon de la fin du siècle. Le scénario de l'AIE est un scénario 2°C d'ambition modérée. Il s'appuie sur des hypothèses qui divergent significativement de la politique climatique de la Suisse, en ce qui concerne le déploiement du nucléaire et le captage et stockage de carbone. Toutefois, en raison de sa notoriété au niveau mondial, et sa large couverture sectorielle, il a été choisi comme référence. Dans les années à venir, le développement de scénarios alternatifs en cours devrait permettre de disposer de meilleures options pour mener l'analyse.

Les scénarios 2°C de l'AIE se concentrent sur les secteurs de l'énergie, et des transports, ainsi que sur certains secteurs industriels (comme le ciment et l'acier). La décarbonisation nécessaire de ces secteurs au cours des prochaines décennies doit s'appuyer sur le développement des énergies renouvelables au détriment des énergies fossiles, par les véhicules propres, ainsi que par l'émergence de différentes nouvelles technologies d'efficacité énergétique et de stockage de l'énergie.

Pour cela, l'analyse se déroule en deux temps : la première partie porte sur les secteurs pour lesquels des alternatives technologiques concrètes sont disponibles (par exemple, les énergies renouvelables). Pour ces secteurs, l'évolution de la production dans les scénarios peut être directement comparée à l'évolution prévue de la production des entreprises en portefeuille. La seconde partie concerne les secteurs dans lesquels il n'existe actuellement aucune alternative zéro carbone (par exemple la production d'acier, le transport aérien), et donc où seule l'intensité carbone peut être mesurée, avec l'incertitude qui en découle.

Les graphiques ci-dessous présentent l'exposition de votre portefeuille aux secteurs référencés dans le scénario de l'AIE. L'analyse détaillée figure aux pages suivantes. L'analyse ne couvre que les secteurs particulièrement émetteurs, qui représentent environ 70 à 90 % des émissions de gaz à effet de serre associées au portefeuille. Les secteurs du bâtiment, forêt et de l'agriculture, particulièrement importants en termes de climat ne sont pas couverts, en raison du manque de données disponibles.

Le graphique montre la distribution du portefeuille que vous avez envoyé par classe d'actifs



PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS D'ENTREPRISE

Votre portefeuille n'a pas d'obligations d'entreprise.

Source : AIE 2017

CONTEXTE DU MODÈLE

Le modèle d'analyse de l'alignement 2°C utilisé pour analyser votre portefeuille est brièvement décrit ci-dessous. Pour de plus amples renseignements sur le modèle, veuillez consulter le site www.transitionmonitor.org.

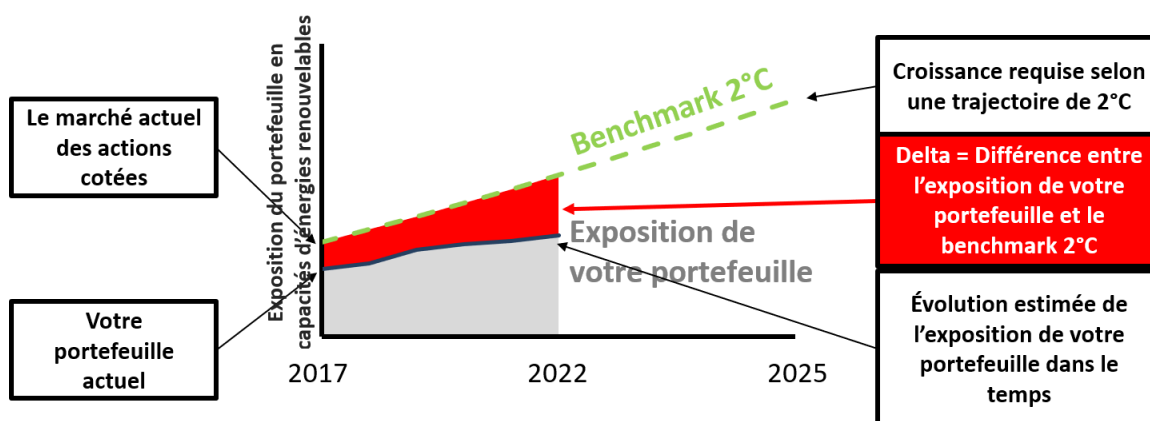
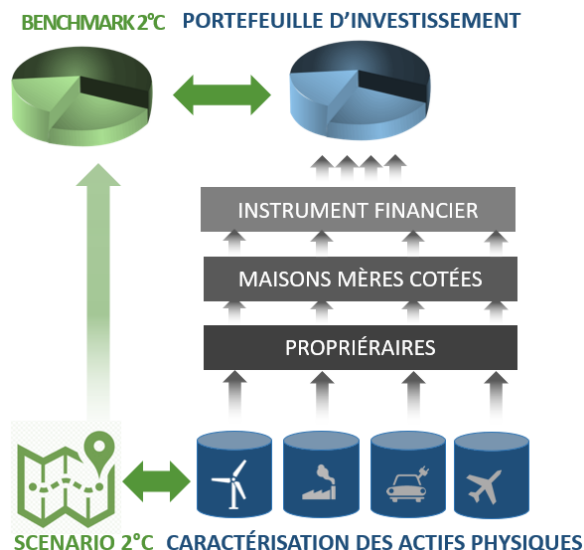
Le modèle se fonde sur des données associées aux actifs physiques et industriels à l'échelle mondiale, par exemple les centrales électriques, les usines de production automobile, les champs pétroliers et gaziers. Le modèle associe ces actifs avec les entreprises les détenant, leurs sociétés mères, et les titres financiers qu'elles émettent.

L'évolution de l'exposition technologique dans votre portefeuille est ensuite calculée à l'aide des plans d'investissement et de production des entreprises auxquelles vous êtes exposés. L'analyse s'appuie sur des bases de données couvrant les actifs des secteurs émetteurs décrits à la page précédente.

Le portefeuille est comparé au «benchmark» 2°C, qui est spécifiquement ajusté à votre portefeuille en fonction de sa taille et de son exposition géographique. Ce recalcul du benchmark pour chaque portefeuille est nécessaire à la comparaison de portefeuilles d'exposition géographique différentes. Le graphique ci-dessous décrit la méthode utilisée, en prenant comme exemple l'énergie renouvelable. Le point de départ de la ligne verte est l'exposition moyenne du marché (prenant en compte la part de la capacité électrique détenue par les entreprises cotées) en 2017. La ligne verte représente le scénario 2°C de l'AIE (scénario 450) ajusté en fonction l'exposition géographique du portefeuille. Cet ajustement est nécessaire car le scénario 2°C présente des différences notables d'une région à l'autre en ce qui concerne la capacité de production d'électricité. Par exemple, l'expansion attendue des énergies renouvelables au cours des cinq prochaines années est plus élevée en Europe qu'en Russie. Cette exposition géographique est moins pertinente pour l'énergie et les transports, car les scénarios sont uniquement disponibles à l'échelle mondiale.

Le point de départ de la ligne bleue indique l'état actuel de votre portefeuille. La ligne indique l'évolution de la capacité, en fonction des plans d'investissement et de production connus des entreprises composant votre portefeuille. L'espace entre les deux lignes représente donc l'écart entre l'exposition de votre portefeuille aux technologies et le «benchmark» 2°C. Cela montre si votre portefeuille est sur ou sous-exposé aux énergies renouvelables par rapport au «benchmark» 2°C.

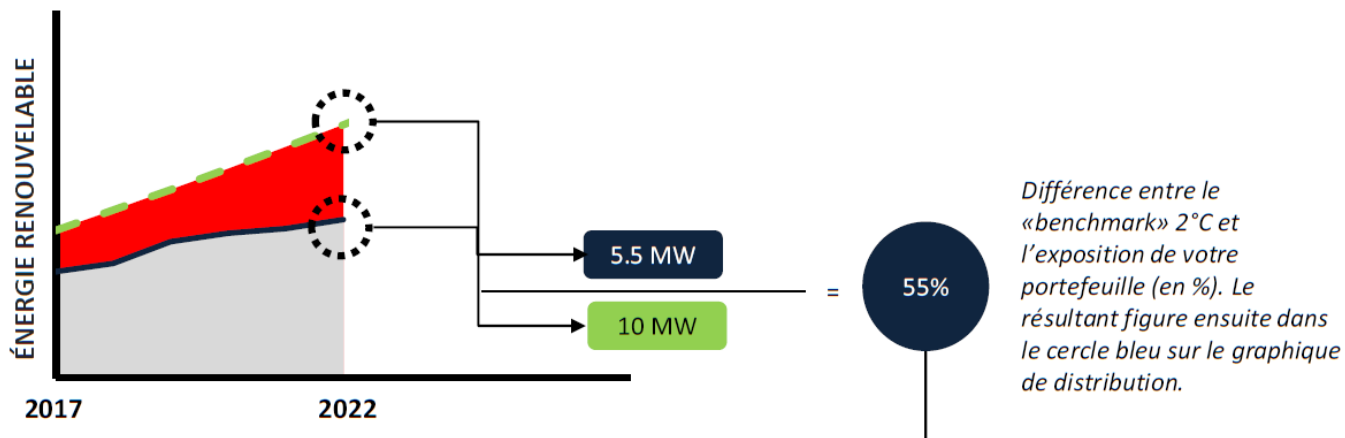
Le modèle mesure l'exposition du portefeuille à différentes technologies du scénario climatique et compare cette exposition avec le «benchmark» 2°C sur un horizon temporel de 5 ans.



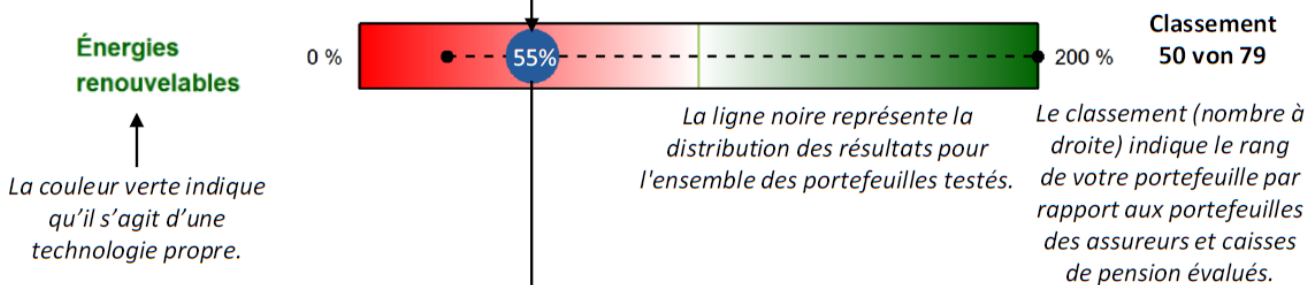
COMMENT INTERPRÉTER LES RÉSULTATS ?

Vous trouverez ci-après une brève explication des graphiques figurant aux pages suivantes. Les résultats suivent le modèle décrit à la page précédente.

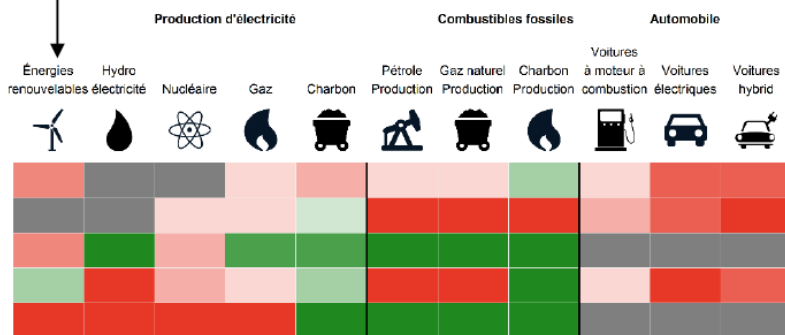
- 1 Le modèle quantifie d'abord le déploiement, au cours des cinq prochaines années, de technologies spécifiques (par exemple, la capacité de production d'énergie renouvelable) et le compare ensuite au «benchmark» 2°C.



- 2 Les résultats sont ensuite présentés sous forme de graphique présentant : l'écart entre le portefeuille et le «benchmark» 2°C, la distribution des résultats pour un échantillon de portefeuilles, et enfin le classement associé.



- 3 Si plusieurs fonds ont été soumis, les résultats sont résumés dans une matrice présentant l'ensemble des fonds



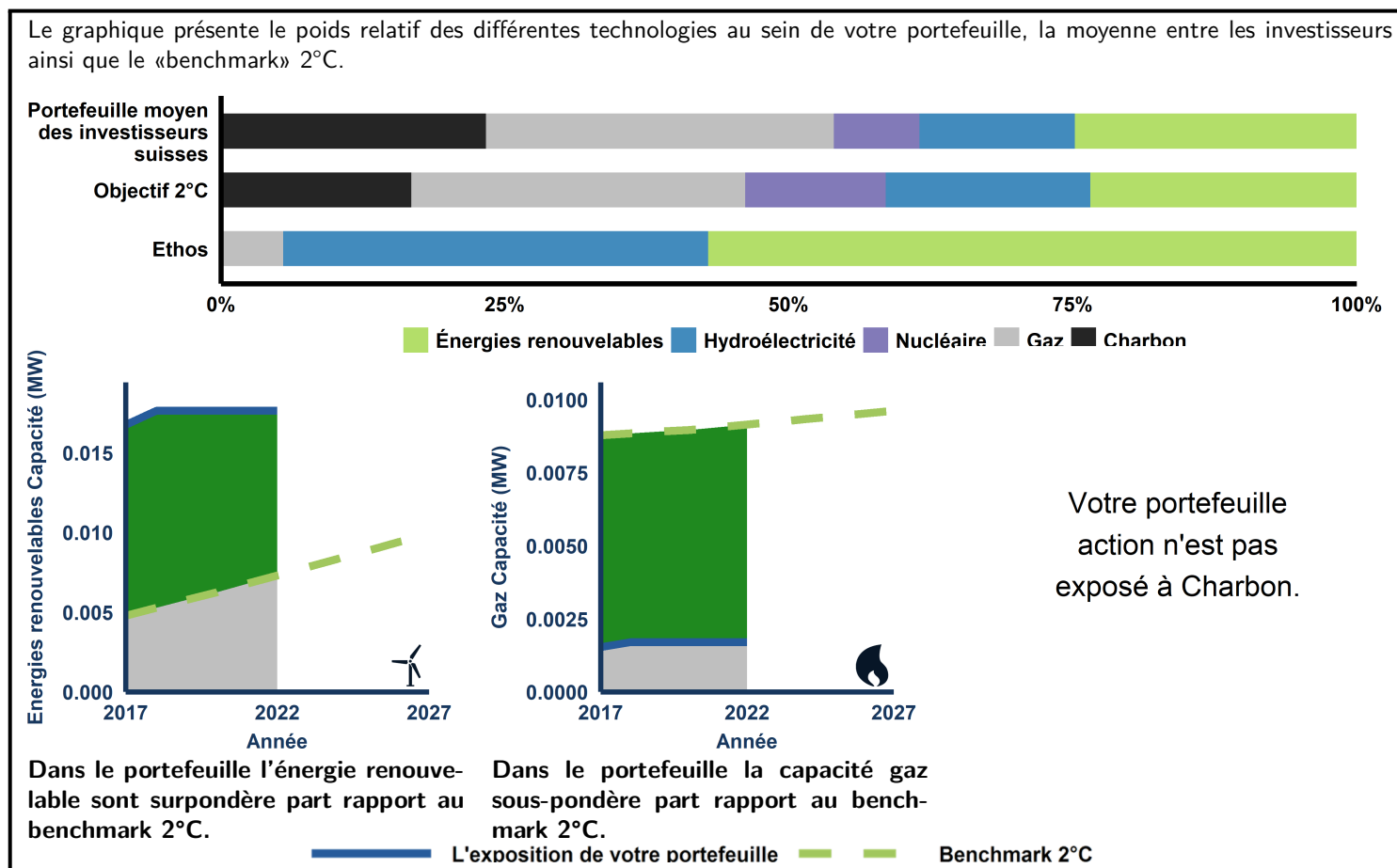
Si vous nous avez soumis plusieurs fonds, vous trouverez un aperçu succinct des résultats pour 20 fonds maximum.

Ici, seul le code couleur et le non-alignement par rapport au «benchmark» 2°C est indiqué. La couleur verte signale une cohérence avec les objectifs climatiques, le rouge indique un retard ce qui correspond approximativement à une trajectoire menant à un réchauffement de 4° C à 6° C.

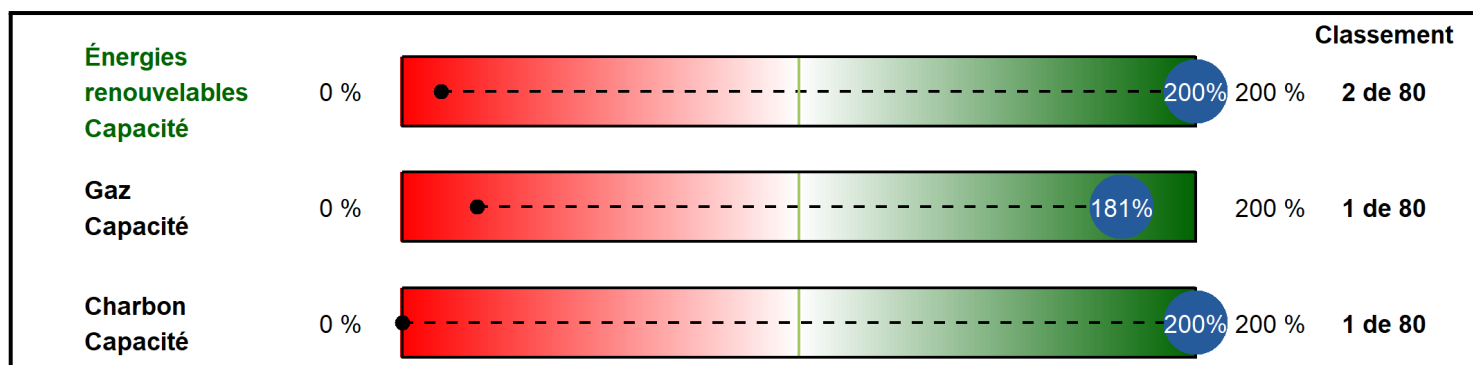
**PARTIE 2:
ANALYSE DU SECTEUR ET DU PORTE-
FEUILLE**

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page présente le mix énergétique de la production d'électricité dans votre portefeuille actions, par rapport au «benchmark» 2°C. Les résultats détaillés sont présentés pour la production d'énergies renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, etc.) et fossile (charbon, gaz). Pour simplifier la présentation, les résultats concernant l'hydroélectricité et le nucléaire sont présentés sur la page située à la fin de cette partie.



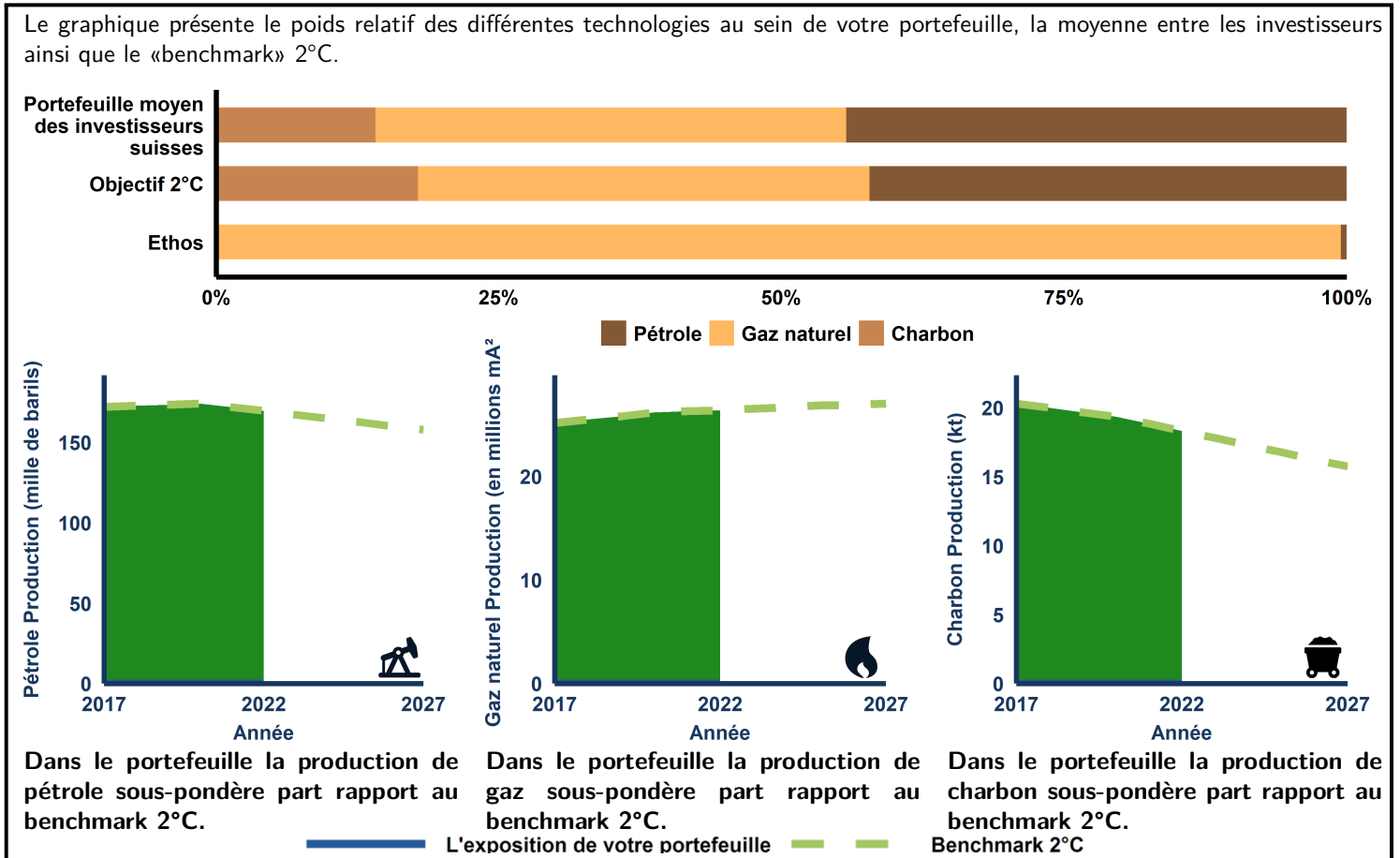
Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.



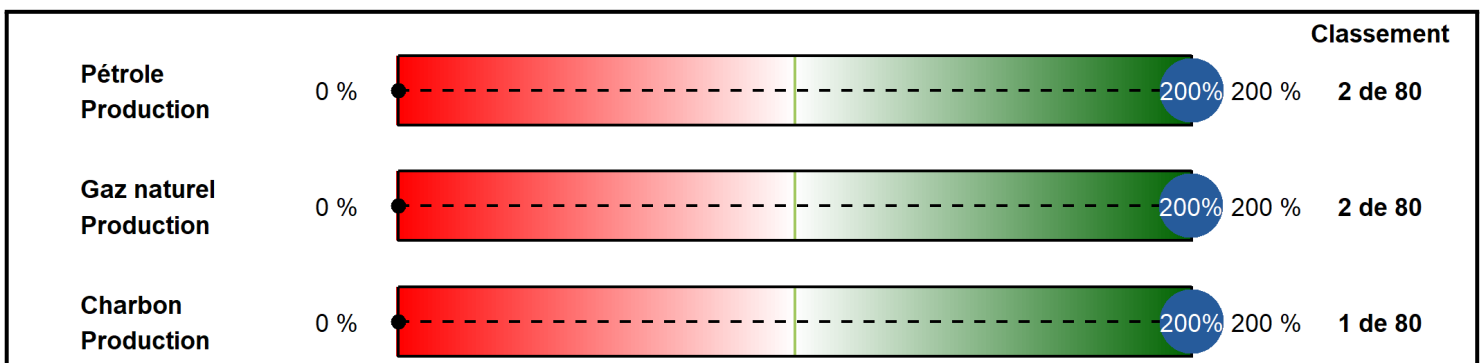
Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

COMBUSTIBLES FOSSILES - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page portent la cohérence de la production de combustibles fossiles (production pétrolière et gazière ainsi que production de charbon) avec le «benchmark» 2°C, pour votre portefeuille d'actions. L'analyse de la production de pétrole, gaz et charbon est présentée par rapport à la production maximum permise dans un scénario 2°C. Pour la production de pétrole, de gaz et de charbon, le scénario 2°C prévoit une réduction absolue de la production. C'est pourquoi, contrairement à l'analyse des secteurs de l'automobile et de l'énergie, les seuils de production sont définis en fonction de la taille globale du portefeuille. Cela signifie que l'intensité du pétrole, du gaz et du charbon du portefeuille est mesurée dans son ensemble.



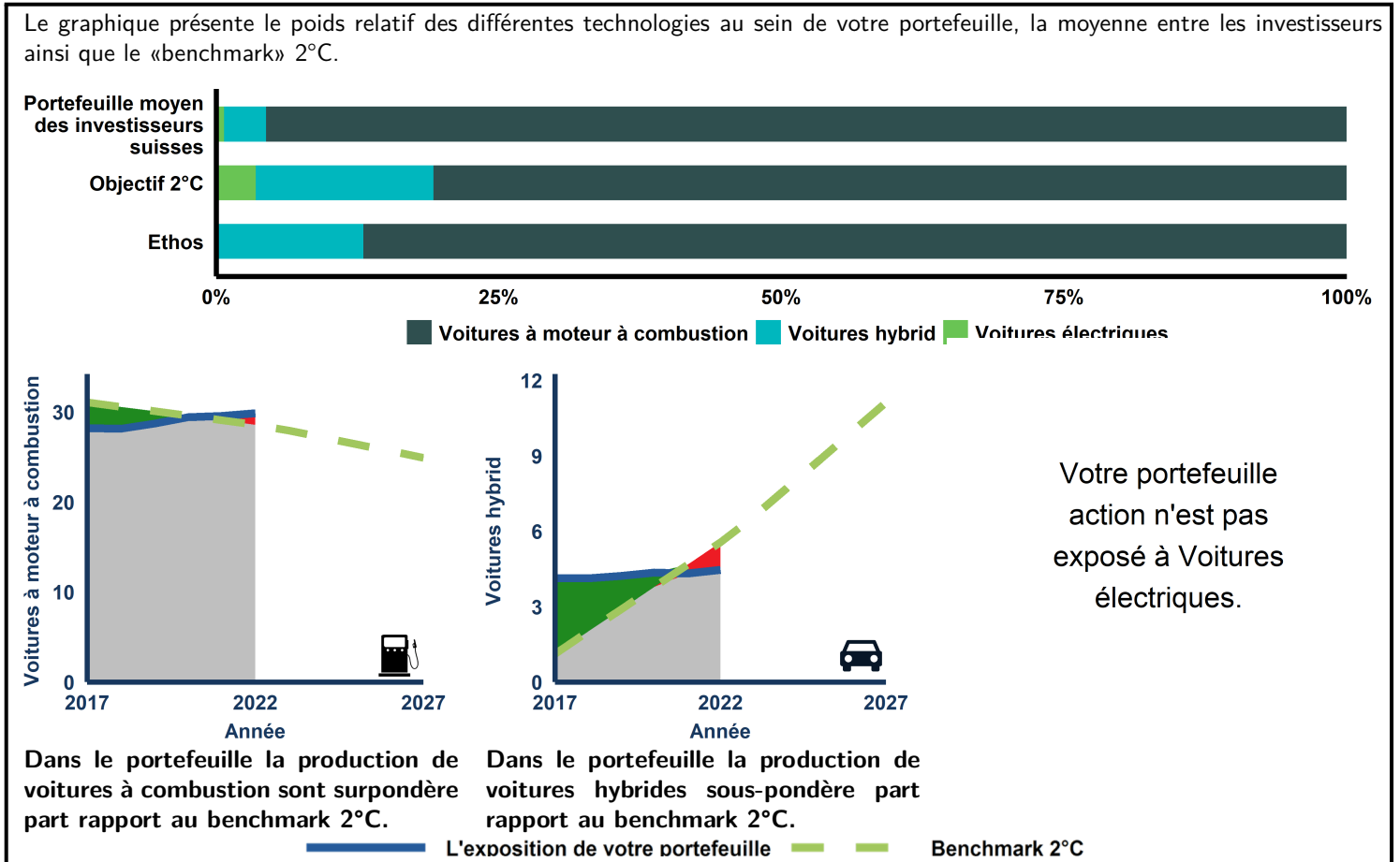
Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.



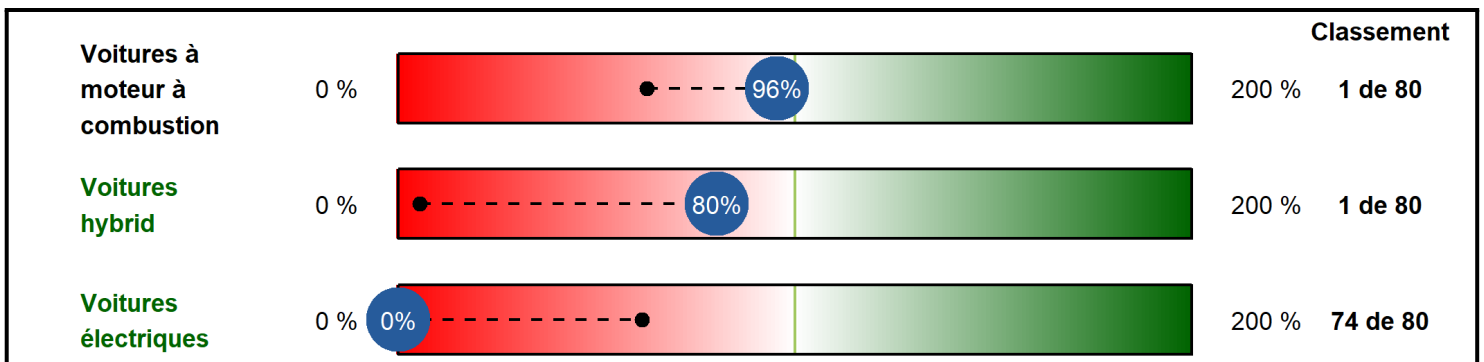
Source : 2ii, à partir de GlobalData et AIE 2016

SECTEUR AUTOMOBILE - ACTIONS

Les résultats présentés sur cette page et à la page suivante couvrent l'analyse de l'alignement du secteur automobile par rapport au «benchmark» 2°C. Les résultats se focalisent sur les trois technologies clés du secteur automobile : les moteurs à combustion (essence, diesel), les moteurs hybrides (combinaison moteur à combustion et électrique) et les moteurs électriques. Selon le scénario AIE, la part de marché relative des moteurs alternatifs restera relativement faible au cours des cinq prochaines années, bien qu'elle soit appelée à croître sensiblement. Ensuite, cette part devrait croître de façon exponentielle.



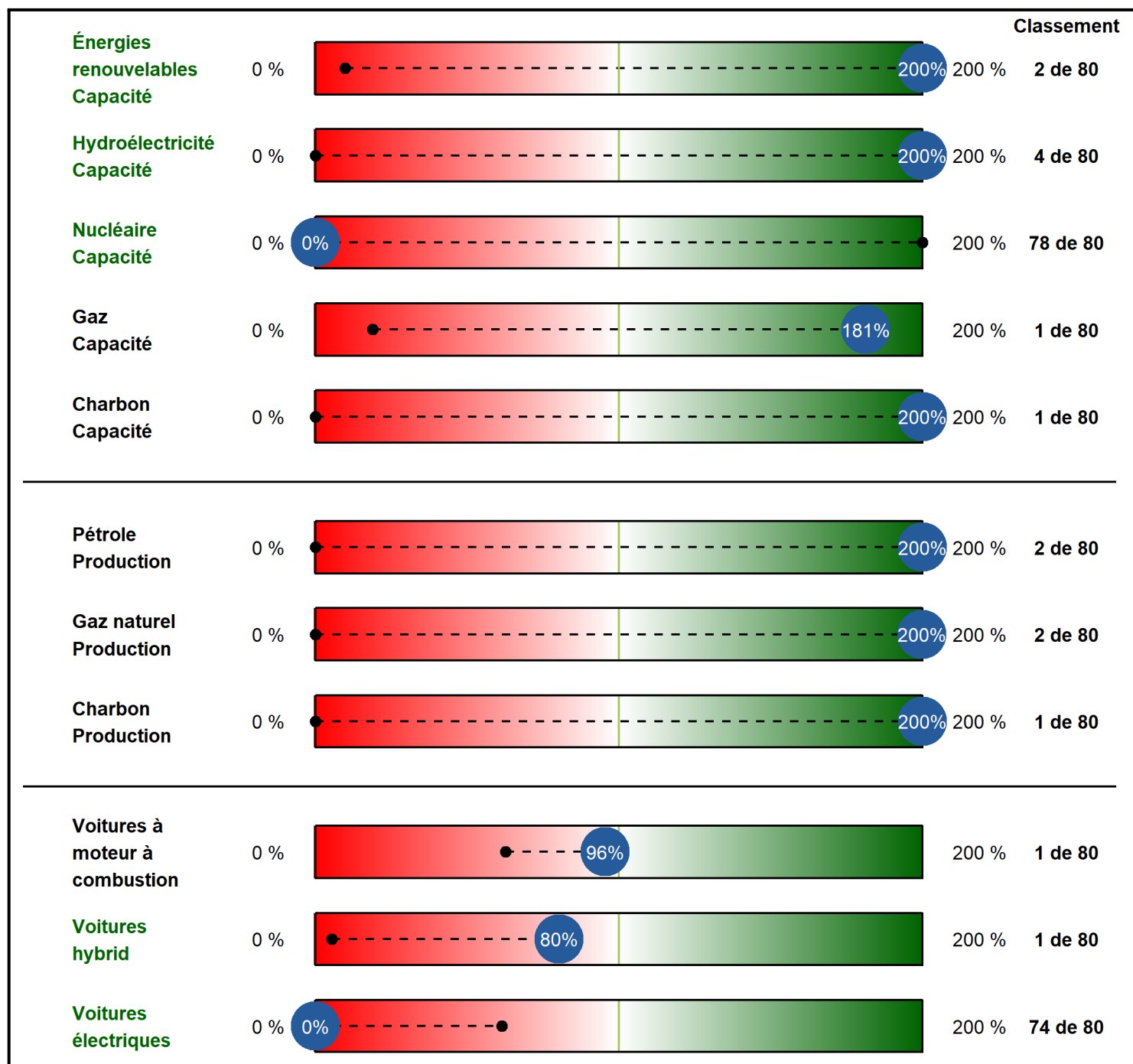
Le cercle bleu dans le classement représente la différence entre la ligne bleue et la ligne verte (en %, voir graphique ci-dessus). La ventilation des résultats (ligne noire), et le classement par technologie illustrent la situation de votre portefeuille par rapport aux autres portefeuilles analysés.



Source : 2ii, à partir de WardsAuto / AutoForecastSolutions et AIE 2017

RÉSUMÉ – ACTIONS

Le tableau suivant résume les résultats pour votre portefeuille actions. Outre les résultats figurant aux pages précédentes, vous pouvez également consulter les résultats concernant l'hydroélectricité et le nucléaire, car ceux-ci n'ont pas été intégrés dans l'analyse sectorielle (en raison des contraintes d'espace).



Source : 2ii, à partir de GlobalData, WardsAuto / AutoForecastSolutions, AIE 2016, AIE 2017

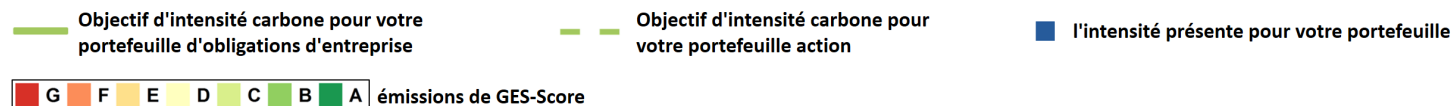
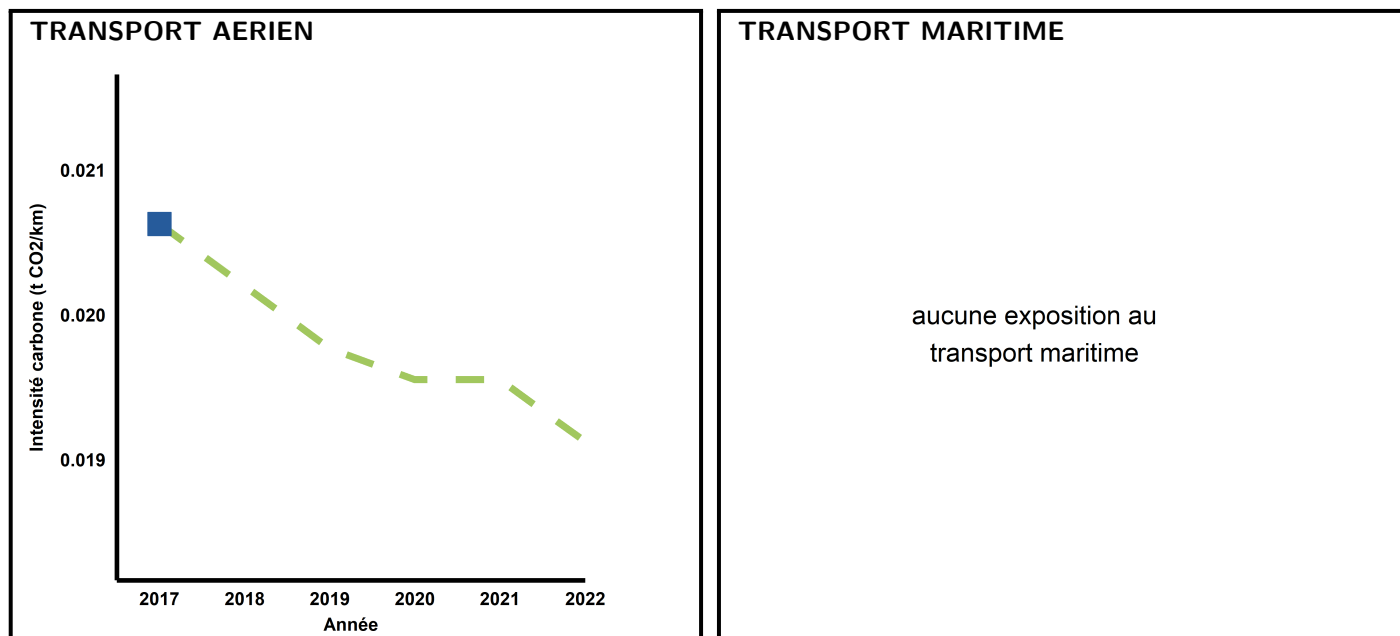
AUTRES SECTEURS - AERIEN & MARITIME

Dans un scénario 2°C, le transport aérien et maritime doit fournir environ 20% des efforts de décarbonisation nécessaires dans le transport. Même si des initiatives ont été prises pour introduire des technologies zéro carbone dans les décennies à venir, notamment les annonces d'Easyjet et Airbus sur leurs investissements dans les avions électriques, il n'y a pas pour le moment d'alternative aux moteurs à combustion. L'intensité carbone a donc été retenue comme indicateur, comme pour l'acier et le ciment.

Concernant la comparaison avec un scénario 2°C, l'approche retenue pour ces deux secteurs est différente : globalement la précision du scénario AIE ne permet pas la comparaison avec la situation du marché aujourd'hui et la trajectoire 2°C pour les années à venir, telle que nous l'avons calculé pour les autres secteurs. Nous avons choisi d'appliquer d'autres méthodes, en s'appuyant sur ce qui a déjà été développé dans ces secteurs :

- Pour le secteur aérien, nous avons utilisé la « Sectoral Decarbonisation Approach » (SDA) du projet « Science-Based Target » (SBT) : la courbe de la trajectoire 2 °C prend comme point de départ la situation actuelle du portefeuille, et non la moyenne du secteur. Pour convertir la flotte d'avions en CO₂, nous avons dû définir des hypothèses en matière de taux d'utilisation des avions. Cela introduit un niveau d'incertitude qui ne permet pas une comparaison entre compagnies aériennes. Par ailleurs, il est important de noter que nous avons uniquement mené l'analyse pour le transport de passagers, l'activité cargo est hors périmètre.
- Pour le secteur maritime, nous n'avons pas développé de cible 2°C. Le scénario IEA ne donne qu'une indication pour la trajectoire des émissions du secteur dans son ensemble. Or, étant donné les différences entre usages (pétrolier, cargo, etc.), cela n'avait pas grand sens de comparer les compagnies à une cible globale. Il est techniquement possible de développer des trajectoires pour chaque catégorie de navire, mais le projet SDA n'a pas encore traité ce secteur. Nous avons donc préféré appliquer une autre méthode, bien établie sur le marché, qui permet uniquement de comparer les compagnies et les portefeuilles entre eux. Il s'agit de la catégorisation par niveau d'efficacité carbone, développée par Carbon War Room et Rightship. Chaque navire est noté de A à G, où A étant la meilleure note. Le classement est calculé de manière dynamique afin de tenir compte des améliorations annuelles d'efficacité et des variations de la moyenne, de sorte que les navires «A» représentent toujours les 10% supérieurs (mesurés en termes d'intensité de CO₂).

Si votre portefeuille est investi dans le transport aérien de passagers, les graphiques suivants montrent l'intensité carbone, normalisée par kilomètre pour vos actions et obligations. Si votre portefeuille est investi dans le transport maritime, les graphiques montrent l'exposition par catégorie d'efficacité carbone (A-G) pour les portefeuilles et la comparaison à la moyenne.



Source : Iii, à partir de Iii/EY 2016, FlightAscend et Rightship / Carbon War Room